



TARIFS MENSUELS

APPLICABLE AU 1ER JANVIER 2026

LOGEMENT PERMANENT

Loyer 550 €

Charges locatives 242 €

Prestations minimales 675 €
(Gestion administrative du séjour, suivi du contrat de séjour, entretien des locaux collectifs, actions de prévention, téléassistance 24h/24, animations collectives, activités extérieures, accès aux moyens de communication)

Restauration (facultative)

Forfait mensuel en salle 490 €
(petit déjeuner, déjeuner et dîner)

Au détail :

Petit-déjeuner 3,75 €

Déjeuner 8,00 €

Dîner 4,80 €

Déjeuner invité 15 €
(prévenir 72h à l'avance)

Location coffre fort 10 €/ mois

Buanderie 50 €/ mois

Dépôt de garantie 1 mois de redevance (loyer et charges locatives)
(demandé à l'entrée)



TARIFS MENSUELS

APPLICABLE AU 1ER JANVIER 2026

LOGEMENT TEMPORAIRE

Journée

99 €

Journée ressortissant MSA
(pour GIR 5 et 6 - Caisse de retraite principale)

79,20 €
(abattement de 20%)

restauration comprise

Extra

Location coffre fort

10 € par mois

Buanderie

50 € par mois

Repas en chambre pour
convenance personnelle

5 €

Déjeuner invité
(prévenir 72h à l'avance)

15 €